

Monsieur le Président, cela fait déjà presque cinq mois. Et l'amendement de ma collègue de Trinity (M^{lle} Nicholson) vise simplement à amender le projet de loi pour dire comme on le dit dans tous les projets de loi que le projet de loi en question sera réputé . . . la date d'entrée en vigueur sera: «5. L'article 4 entre en vigueur à la date fixée par proclamation».

C'est d'ailleurs ce qui se passe constamment en cette Chambre lorsque le gouvernement agit de façon sérieuse et normale.

C'est pour cela, monsieur le Président, que nous nous opposons à la rétroactivité et que nous pensons que le gouvernement devrait donner des explications. Ils n'ont pas donné d'explication à cette Chambre, ils n'ont pas dit pourquoi ils ont attendu si longtemps. Ce n'est pas parce que nous avons empêché l'adoption du projet de loi. Nous avons été très sérieux dans le débat, à la deuxième lecture, une journée; en comité, à peine une journée d'organisation et une autre journée de débat, et depuis ce temps-là, on n'a rien entendu du gouvernement. Pourtant, le ministre vient à la Chambre et nous dit: C'est urgent. Eh bien, je vais terminer, mais il faudrait que le gouvernement comprenne que la rétroactivité ne devrait pas devenir pour lui une habitude.

● (1650)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Le vote porte sur la motion présentée par M^{lle} Nicholson.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 114(11) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion proposée est remis.

La Chambre procédera maintenant aux votes différés à l'étape du rapport sur le projet de loi présentement à l'étude. Convoquez les députés.

● (1720)

Et la sonnerie d'appel s'étant arrêtée:

Le président suppléant (M. Paproski): Le premier vote porte sur la motion n° 1.

M. Ian Deans (au nom de M. de Jong) propose:

Motion n° 1.

Qu'on modifie le projet de loi C-86, à l'article 1, en retranchant les lignes 15 et 16, page 1, et en les remplaçant par ce qui suit:

Société d'assurance-dépôts du Canada—Loi

«ces, d'inspecteur général des banques et de sous-ministre de la Consommation et des Corporations; et

c) d'au plus trois autres personnes».

(La motion de M. Deans (au nom de M. de Jong), mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 260)

POUR

Députés

Althouse
Angus
Axworthy
Benjamin
Blaikie
Boudria
Broadbent
Copps
Deans
Fulton
Gagliano

Gauthier
Gray
(Windsor-Ouest)
Guilbault
(Saint-Jacques)
Jewett
Langdon
Malépart
McCurdy

McDonald
(Broadview-
Greenwood)
Nicholson
(Trinity)
Nystrom
Orlikow
Ouellet
Penner
Waddell
Young—26.

CONTRE

Députés

Blackburn
(Jonquière)
Bourgault
Brightwell
Browes
Cadieux
Chartrand
Comeau
Cook
Cooper
Cossitt
Côté
(Lac-Saint-Jean)
Crofton
Daubney
de Cotret
Dick
Domm
Ellis
Fennell
Ferland
Fontaine
Forrestall
Fraleigh
Fretz
Gagnon
Gass
Gormley
Gottselig

Gray
(Bonaventure-Îles-de-
la-Madeleine)
Guilbault
(Drummond)
Gustafson
Halliday
Hamilton
Hawkes
Hnatyshyn
Hockin
Horner
Howie
Hudon
Jardine
Jourdenais
Kempling
Kindy
Lewis
Mantha
Marin
Masse
Mayer
McCain
McDermid
McKnight
Merrithew
Nickerson
Nielsen
Oberle

Pennock
Peterson
Pietz
Plourde
Porter
Ravis
Redway
Reid
Reimer
St. Germain
Scott
(Hamilton-Wentworth)
Scowen
Thacker
Towers
Tremblay
(Québec-Est)
Tremblay
(Lotbinière)
Valcourt
Vankoughnet
Vincent
Warner
Wilson
(Swift Current-
Maple Creek)
Winegard
Wise
Witer—78.

● (1730)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée.

M. Deans: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je crois qu'il serait possible, si vous demandiez le consentement de la Chambre, de faire appliquer les résultats du vote qui vient d'avoir lieu aux motions n°s 2, 3 et 5.